

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Trente et unième séance – Samedi 14 décembre 2019, à 14 h 5

**Présidence de M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet, présidente**

La séance est ouverte à 14 h 5 à l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans la salle Obasi.

Font excuser leur absence: *MM. Simon Brandt, Stéphane Guex et Laurent Leisi.*

Assistent à la séance: *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, maire, *M<sup>me</sup> Esther Alder*, vice-présidente, *MM. Guillaume Barazzone, Rémy Pagani et Sami Kanaan*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 2 décembre 2019, le Conseil municipal est convoqué en séances extraordinaires dans la salle Obasi (OMM) pour samedi 14 décembre 2019 à 8 h, 10 h 30, 14 h, 16 h 30, 20 h et 22 h 15, pour lundi 16 décembre 2019 à 17 h 30 et 20 h 30 et pour mardi 17 décembre 2019 à 0 h, 2 h, 4 h, 6 h et 8 h.

## 1. Exhortation.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

**La présidente.** Je vous informe qu'un photographe de la *Tribune de Genève*, qui sera très discret, va vous prendre en photo. Nous reprenons la discussion sur les amendements budgétaires.

## 4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2020 (PR-1380 A/B/C)<sup>1</sup>.

*Suite du deuxième débat*

*Département des finances et du logement (suite).*

*Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable,*

*politique publique 57, Aide sociale et domaine de l'asile,*

*groupe de comptes 36, Charges de transfert (CICAD, page 1 des subventions).*

**La présidente.** L'amendement 5 demande la suppression de la subvention de 50 000 francs à la Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation (CICAD). Je donne la parole à qui le défend. Monsieur Tobias Schnebli...

---

<sup>1</sup> Rapports, 2976.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Merci, Madame la présidente. L'amendement demande la suppression du doublement de la subvention accordée à la CICAD, qui se montait jusqu'ici à 50 000 francs. La majorité de la commission des finances demande aujourd'hui de doubler cette subvention. Nous plaignons pour ne pas doubler cette subvention de la Ville de Genève. La CICAD, qui fait cette demande, nous a expliqué en commission des finances que le doublement de la subvention était nécessaire en raison de l'augmentation des cas d'antisémitisme.

Or, nous l'avons dit aux représentants de la CICAD en commission, d'après les rapports du Service de lutte contre le racisme du Département de l'intérieur de la Confédération et d'après les chiffres fournis par la CICAD elle-même qui s'occupe de les recenser en Suisse romande, les cas d'antisémitisme ne sont pas en augmentation depuis 2014, en tout cas pas de façon remarquable. Il y a des évolutions de quelques unités année après année. On est entre 160 et 180 cas par année. Le président de la CICAD a réagi à cette observation en disant que c'était peut-être finalement un signe qu'ils travaillaient bien, ce qui contredit complètement les motivations de cette demande de doublement de la subvention.

Nous les groupes politiques qui critiquons ce subventionnement de la Ville de Genève de la CICAD avons toujours dit que nous étions prêts à entrer en matière sur des projets concrets, que nous y étions ouverts et que nous reconnaissons l'utilité d'une partie du travail de la CICAD pour la prévention de l'antisémitisme. Or, au vu du budget qui nous a été remis, il s'avère que la totalité des projets menés actuellement par la CICAD dans le domaine de la prévention de l'antisémitisme constitue un tiers du budget global de cette association, le reste, 66%, étant le budget de fonctionnement.

Il y a des projets très intéressants comme le projet 2<sup>e</sup> génération, avec les enfants ou petits-enfants des survivants du génocide des juifs d'Europe qui viennent raconter leur vécu. Il y a les voyages à Auschwitz, il y a le Salon du livre qui, à lui tout seul, occupe plus de la moitié de ce tiers du budget de la CICAD. Or, on le voit dans le bilan, toutes ces activités sont financées. Il n'y a donc pas besoin de l'argent de la Ville pour les financer.

M<sup>me</sup> Salerno nous a répété que la subvention de base à la CICAD était justifiée en raison des activités dans les écoles. Là aussi nous avons demandé des précisions, mais les membres de la CICAD que nous avons auditionnés, le président et le vice-président, n'ont pas pu nous dire sur quoi portaient précisément ces activités, qui ne ressortent pas non plus ni des budgets ni des comptes qu'ils nous ont fournis. Il doit bien y avoir quelque chose à quelque endroit dans les écoles, mais ça ne figure pas.

Au vu de ces considérations, force est de constater que les 50 000 francs que la CICAD estime nécessaires pour la poursuite de son travail iront dans le fonctionnement. Ce sont notamment les plaintes pour antisémitisme, les recours en

justice... Mais force est de constater que cette partie-là est minime dans le budget de fonctionnement, puisqu'elle représente 4%, soit un montant de 50 000 francs que la CICAD attribue déjà aujourd'hui aux poursuites en justice des propos antisémites.

Cette demande de subvention n'est donc pas destinée aux projets de prévention de l'antisémitisme mais bel et bien à la promotion d'une conception de l'antisémitisme qui est hautement discutable. Je rappelle que le D dans l'acronyme de la CICAD, c'est pour «diffamation» et je rappelle aussi que la diffamation concernée, que ce soit dans les statuts, les papiers ou sur le site internet de l'association, c'est la diffamation de l'Etat d'Israël.

Dans le rapport d'activité qui a été remis à tous les conseillers municipaux, pas seulement aux membres de la commission des finances, la conception de l'antisémitisme est extrêmement discutable et problématique, car le secrétaire général de cette association, la CICAD, dit – c'est écrit noir sur blanc – que l'antisionisme est une forme d'antisémitisme. Quand il dit ça, il m'accuse moi par exemple qui peut développer longuement les raisons pour lesquelles je réfute... (*Brouhaha.*)

**La présidente.** S'il vous plaît, il y a trop de bruit dans la salle...

*M. Tobias Schnebli.* ... et je condamne le sionisme, d'être antisémite. C'est effectivement insupportable, comme il est insupportable que la Ville de Genève finance ce genre de «diffamation», qui devrait être légitime dans un débat politique de personnes attachées à la liberté d'opinion et de pensée sans se voir immédiatement, quand on s'attaque à la politique israélienne, traitées d'antisémites.

C'est pourquoi je vous demande de ne pas doubler cette subvention. (*Brouhaha.*)

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Il y a beaucoup de bruit dans la salle. Si celles et ceux qui discutent pouvaient juste baisser le volume, ce serait très aimable de votre part. La parole est à M. Régis de Battista.

**M. Régis de Battista (S).** Merci, Madame la présidente. Brièvement... Le Parti socialiste ne soutiendra pas cette demande de doublement de subvention. On ne va pas faire le débat de savoir si oui ou non la CICAD fait du bon travail, je pense que tout le monde peut très bien savoir ce qu'ils font.

Le problème qui nous préoccupe, c'est le fait que cette somme est doublée, alors qu'ils n'ont pas tout à fait utilisé la somme qu'ils avaient déjà eue les années précédentes. C'est pour ça que nous préférons ne pas la doubler. Il y a dans le budget de la Ville d'autres associations qui ont besoin de moyens financiers – je donne juste l'exemple de Viol-Secours. C'est vrai que c'est chacun son tour, ce n'est pas plus compliqué que ça. Pour une autre année peut-être, mais en tout cas pas cette fois.

Le Parti socialiste vous prie donc de ne pas accepter de doubler cette subvention.

**M. Jacques Pagan** (UDC). Cette demande d'allocation supplémentaire de 50 000 francs a été présentée en commission des finances par le Parti libéral-radical. Nous en avons discuté dans le cadre de la droite élargie, et l'Union démocratique du centre la soutient simplement par le fait que la CICAD a cette particularité d'organiser maintenant des voyages réguliers à Auschwitz, haut lieu de l'humanité souffrante, qui a marqué les esprits et qui est une honte pour la race humaine quand on sait qu'une partie de l'humanité y a éradiqué une autre partie, avec la cruauté, l'organisation systématique, durable qui frappait n'importe qui, femmes, enfants et vieillards. C'est une honte! Je m'excuse, je ne suis pas un spécialiste de la Seconde Guerre mondiale, mais quand on parle de ça, quand on voit les évocations à la télévision, quand on lit ce qui a pu se faire, je trouve que c'est une honte dont l'humanité reste toujours responsable.

Alors notre devoir à nous, en tant que membres du Conseil municipal de la ville internationale qu'est Genève, est quand même de participer d'une modeste manière à ce devoir de souvenir pour les jeunes générations, de faciliter le travail de la CICAD pour l'organisation de voyages à Auschwitz. Je pense d'ailleurs que nous aurions intérêt nous-mêmes, Conseil municipal, à utiliser les facilités de la CICAD pour nous rendre sur place et commémorer le souvenir de ces disparitions absolument tragiques et honteuses pour l'humanité.

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). Cet amendement visant cette suppression ne sera pas soutenu non plus par le groupe des Verts. On le sait, mais il est bien de le rappeler, la Shoah c'est quand même l'extermination systématique d'une population pratiquant une certaine religion par toute une société qui s'est construite de la manière la plus atroce. Il n'est jamais suffisant de le rappeler, et de le rappeler régulièrement, en raison de cette tendance à l'extrémisme de part et d'autre, et cette tendance aussi à oublier combien un homme ordinaire peut tomber dans la barbarie.

Effectivement, un des éléments importants pour les Verts, ce sont les voyages organisés par la CICAD. C'est pourquoi nous soutenons cette demande d'augmentation.

**M<sup>me</sup> Michèle Roulet** (PLR). Le Parti libéral-radical ne soutiendra pas cette demande de suppression. Il faut tout de même rappeler l'histoire de cette association. Elle est née parce que les communautés juives ont demandé une action plus vigoureuse que celle qui était opérée au sein de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA). Alors on peut peut-être déplorer, même si l'antisémitisme est toujours pris en charge par la LICRA, qui s'occupe de toutes formes de racisme et d'antisémitisme, que ces deux associations se soient séparées. Il reste que pour la CICAD l'action n'était pas assez vigoureuse.

Il faut rappeler que la CICAD lutte non seulement contre l'antisémitisme, mais elle travaille aussi sur des actions de prévention. Elle fait un travail de mémoire qui est absolument indispensable pour notre époque, quand on voit qu'il y a des personnes aujourd'hui qui osent faire des spectacles – je ne vais en l'occurrence même pas citer son nom – dans lesquels on fait du négationnisme et on prétend que les chambres à gaz n'ont pas existé.

Rappelons donc que la CICAD fait un travail très important, qu'elle est très souvent sollicitée par la société civile et que, si elle fait aujourd'hui cette demande d'augmentation de sa subvention, c'est parce que l'antisémitisme est en grande augmentation. Je vous rappelle que des attentats autour de la Suisse ont ciblé tout particulièrement les communautés juives. Face à cette montée de l'antisémitisme et de la diffamation, la CICAD a dû étendre ses activités. Elle a dû entre autres être dans l'obligation de préserver ses membres de la communauté juive, d'assurer la sécurité des personnes et donc de protéger ces lieux qui sont devenus des lieux sensibles.

Par ailleurs, en subventionnant la CICAD on préserve nos démocraties, car quand on laisse l'antisémitisme fleurir, on met en danger nos démocraties et nos valeurs.

La CICAD a fait cette demande d'augmentation parce qu'elle doit répondre à plus de tâches, assumer plus de travail et parce que le nombre de ses activités a augmenté. C'est la raison pour laquelle le Parti libéral-radical soutiendra cette augmentation de subvention et qu'il ne soutiendra pas cet amendement d'Ensemble à gauche qui préfère bien évidemment soutenir d'autres bords. On ne va peut-être pas polémiquer, mais dès qu'il s'agit d'islamisme, là on défend. Dès qu'on est dans d'autres... (*Exclamations.*) Je ne polémique pas, je clos. Voilà, je vous laisse, je vous remercie.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis** (PDC). Merci, Madame la présidente. Cela fait plusieurs années maintenant que l'extrême gauche dépose cet amendement en voulant faire des discussions sur cette association qu'est la CICAD un débat politique, alors qu'il n'en est rien. Il s'avère que la Suisse n'est pas épargnée par l'accroissement de l'antisémitisme constaté ces dernières années en Europe et dans le monde, et pour l'année 2019 la situation reste préoccupante aussi à Genève, avec des propos antisémites, des insultes, des gens qui font la quenelle devant la synagogue ou qui sont vus en train de déshonorer une stèle en mémoire des déportés. M<sup>me</sup> Rouillet l'a rappelé, on a également entendu à Genève un funeste personnage qui se présente comme un humoriste expliquer que les chambres à gaz n'ont jamais existé, sous les rires et les applaudissements du public présent.

Nous estimons donc que le travail de mémoire mais aussi de sensibilisation, notamment auprès des écoles et des jeunes, est absolument essentiel et qu'il doit être renforcé, car il permet de déconstruire tous les préjugés discriminatoires qui mènent à ce type de situation. Le travail de la CICAD pour combattre ceux qui parrainent ou qui, par ignorance, propagent mensonges et contre-vérités doit être renforcé, car il est essentiel. Nous n'entrerons donc pas en matière sur cet amendement de l'extrême gauche.

**M. Pascal Holenweg** (S). Je crois qu'il paraît utile de préciser que ce que nous remettons en cause n'est pas la CICAD ni le travail que la CICAD fait ou peut faire dans la lutte contre l'antisémitisme. Ce que nous remettons en cause, c'est un certain nombre de confusions qu'entretiennent un certain nombre de positions de la CICAD, entre l'antisémitisme, l'antisionisme, voire même la simple opposition au gouvernement en place dans l'Etat d'Israël. Cette confusion, c'est le pire service que l'on puisse rendre à la lutte contre l'antisémitisme.

Cette lutte est indispensable, comme toute lutte contre les racismes en général et contre ce racisme-là en particulier, qui a entretenu lui-même la confusion entre une religion, une soi-disant race et ce que les antisémites combattaient politiquement. L'antisémitisme est une pensée née de l'intégrisme chrétien. Cet intégrisme chrétien a dégénéré en intégrisme païen. Politiquement, on a désigné les juifs comme l'ennemi soit de la Nation, soit de la «race» entre guillemets, soit encore de l'humanité, et on a fait de la catégorie «juive» une catégorie politique. C'est ce qui fait que se sont retrouvés dans les camps de concentration, avec une étoile jaune, des gens qu'on a désignés comme juifs et qui n'étaient pas plus juifs que n'importe qui d'autre. Ils pouvaient être athées, ils pouvaient être chrétiens, ils pouvaient être païens, ils pouvaient être panthéistes, mais on avait décidé qu'ils étaient juifs parce qu'ils avaient une grand-mère juive.

Ce type de discours est à combattre absolument mais, pour le combattre, il faut le désigner comme tel; il ne faut pas le confondre avec un discours politique

qui est un discours d'opposition à un projet politique. Le sionisme est un projet politique et n'est rien d'autre qu'un projet politique. Un projet politique peut se combattre comme un projet politique par d'autres projets politiques. L'opposition au sionisme est une opposition à un nationalisme, comme l'opposition à n'importe quel nationalisme se combat comme telle. A partir du moment où l'on confond l'antisionisme et l'antisémitisme, on affaiblit le combat contre l'antisémitisme parce qu'on le dilue. Et on le dilue encore plus quand on le confond avec l'opposition à l'Etat d'Israël.

La subvention à la CICAD se justifie pour la part que prend la CICAD au combat contre l'antisémitisme. L'augmentation de cette subvention ne se justifie pas, du moins elle ne se justifie pas tant que la CICAD n'aura pas clairement distingué antisionisme et antisémitisme, et antisionisme et opposition au gouvernement de l'Etat d'Israël. L'Etat d'Israël est un Etat comme les autres. Eh bien, cet Etat a un gouvernement comme les autres Etats. On doit être capable de s'opposer à ce gouvernement, à cet Etat et à l'idéologie ou à la pensée politique dominante de cet Etat sans être accusé de racisme.

Encore une fois, l'antisémitisme est une construction idéologique qui doit être combattue comme telle, la mémoire des dégâts que cette construction idéologique a causés dans l'histoire doit être relevée comme telle. Mais la confondre avec une opposition politique au gouvernement d'Israël ou une opposition politique au projet politique nationaliste sioniste, c'est le pire service que l'on puisse rendre au combat contre l'antisémitisme. Ça le dévalue, ça le dévalorise et ça le rend confus, alors qu'il doit être clair, net, sans confusion et sans bavure. Or, dans un certain nombre de positions de la CICAD, on reconnaît des confusions qui affaiblissent le combat de la CICAD contre l'antisémitisme. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Ariane Arlotti** (EàG). Effectivement, mes préopinants l'ont dit, il s'agit de ne pas nourrir l'amalgame entre antisémitisme et antisionisme, comme le fait malheureusement la CICAD, qui entretient cette confusion. Nous ne sommes pas pour mettre en concurrence les discriminations, car elles doivent toutes être condamnées avec la même détermination. Pourquoi effectivement donner 50 000 francs de plus à cette association, qui en a déjà eu 50 000 l'année dernière?

Je reviens sur les propos de mes préopinants, M. Pagan et M<sup>me</sup> Rouillet, au sujet du devoir et du travail de mémoire, notamment avec l'organisation des voyages et des séminaires à Auschwitz, qui coûte 141 600 francs. Les recettes se montent à 140 000 francs, alors il manque peut-être 1600 francs. Mais pas 50 000 francs! On pourrait mettre 1600 francs, mais en tout cas pas 50 000 francs.

Je reviens sur ce fameux amalgame antisionisme/antisémitisme, car il porte malheureusement préjudice à toutes les luttes contre les discriminations.

J'aimerais citer un ouvrage... En fait, j'ai suivi une conférence il y a un mois de Dominique Vidal, un homme très impliqué qui a dit la chose suivante après avoir entendu Emmanuel Macron, président de la République française, oser dire en substance: «L'antisémitisme est une des formes modernes de l'antisémitisme»: «Quand les plus hauts dirigeants font eux-mêmes cet amalgame et le confortent, on comprendra évidemment qu'il est très difficile dès lors de ne pas agiter les consciences des populations.» Il dit par ailleurs: «Appliquons les lois (...), traquons le racisme, mais n'affolons pas nos compatriotes en leur tendant un miroir déformé, où les juifs seraient victimes d'une [terreur] et d'une [épuration ethnique], pour citer Philippe Val.» (*Brouhaha*.)

Effectivement, l'antisémitisme est à combattre et à condamner de la même manière et avec la même ferveur que les discours antimusulmans et le racisme... (*Brouhaha*.)

**La présidente.** Chuuuut...

*Mme Ariane Arlotti.* ... que le sexisme, que les féminicides, que l'homophobie et que toutes les autres discriminations. Je cite encore Dominique Vidal: «La concurrence des mémoires entretient la concurrence des racismes.» Nous ne voterons pas cette ligne supplémentaire pour les raisons que je viens d'évoquer.

**Mme Annick Ecuyer** (ÈàG). Je ne reviendrai pas sur ce qui a été dit auparavant, ma collègue de parti et M. Holenweg ont très bien expliqué les choses. Par contre, je suis vraiment surprise de voir des organisations faire ouvertement des appels à la haine, de voir des publicités dans des campagnes électorales attaquer des populations étrangères, attaquer des groupes spécifiques de population puis que les mêmes viennent ensuite donner des leçons sur le devoir de mémoire, sur l'importance de lutter contre le racisme.

Ces organisations ont une responsabilité directe par rapport à la haine dans ce pays, par rapport à la haine de l'étranger ou dans le fait de considérer toutes les personnes qui ne sont pas de confession chrétienne comme inférieures et nécessairement non Suisses. En réalité, il y a des personnes musulmanes suisses, il y a des personnes juives suisses, il y a des personnes de toutes confessions, de toutes origines qui sont Suisses. Ce discours de haine, répété jusqu'au Conseil fédéral, pose un réel problème.

On ne peut pas se permettre tout à coup de sortir du chapeau le fait qu'on va lutter contre quelque chose de réel puisque l'antisémitisme, en effet, est une vraie violence qui est bien présente, tout en oubliant que les mêmes personnes

qui prétendent le combattre défendent elles-mêmes dans leurs partis, dans leurs organisations des politiques et des positions insoutenables qui sont franchement racistes ou xénophobes. C'est aussi quelque chose qu'il ne faut pas oublier.

Pourquoi augmenter une subvention alors que d'autres besoins existent en matière de lutte contre les discriminations? Il n'y a pas de raison de se concentrer sur une chose plutôt qu'une autre. C'est important de lutter contre l'antisémitisme. Il y a déjà deux associations qui luttent contre ça et que nous soutenons. C'est important de conserver ces subventions-là, mais ce n'est pas forcément justifié de les augmenter, pas plus que ce n'est un besoin, comme on l'a dit précédemment.

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). Il y a vraiment une confusion qui est maintenue et qui veut être maintenue entre l'antisionisme, l'antisémitisme et ainsi de suite. Vous savez, il y a une méthode assez simple. Quand on est opposé à un gouvernement, on appelle ça opposition à un gouvernement, on ne va pas chercher des mots pour maintenir une confusion, pour diviser sur le sujet, pour créer des amalgames.

Rien ne ressemble plus à un extrémisme qu'un autre extrémisme. Cela a pour conséquence que, lorsque M<sup>me</sup> Roulet fait l'amalgame avec les musulmans, les islamistes en général et laisse entendre qu'il y aurait une possibilité que les musulmans et les islamistes puissent être sur le même tableau, eh bien, c'est le même type de confusion. Les Verts ne tomberont pas là-dedans parce que maintenir cette confusion, c'est volontairement faire un amalgame qui n'a pas lieu d'être. Nous ne nous prononcerons pas sur ce sujet-là.

En revanche, nous rappellerons qu'on a quand même traversé une période sombre de l'histoire où des êtres humains ont été traités comme des bouts de bois qu'on a mis dans un four, qu'on a brûlés. On a déshumanisé l'humain au point qu'il n'existait plus aux yeux de l'autre. Dans le contexte politico-économique d'aujourd'hui, s'appuyer sur ce pan de l'histoire est un travail colossal de mémoire que quelqu'un s'attelle à organiser. C'est ce que les Verts soutiennent lorsqu'ils acceptent cette demande d'augmentation, et c'est pourquoi notre refusera la demande de la supprimer. Maintenir cette confusion, c'est non seulement dangereux mais c'est aussi maintenir l'idée que nous pouvons oublier l'histoire sous prétexte qu'il y a d'autres discriminations à traiter. Sauf que cette discrimination-là a atteint un niveau de barbarie qui était juste inhumain. C'est pourquoi nous n'accepterons pas cette suppression d'augmentation.

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Chers collègues du Conseil municipal, il faut quand même savoir que l'an dernier la majorité de ce Municipal avait donné pour la première fois une subvention à la CICAD, de 50 000 francs. Ils n'en avaient pas

eue précédemment. Alors ils vont venir chaque année avec 50 000 francs de plus? Je trouve que c'est un peu exagéré, d'autant que la CICAD a un budget faramineux qui se compte en millions. Ce n'est pas la même chose que pour d'autres associations. A ce moment-là, pourquoi on ne soutiendrait pas, par exemple, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme? La LICRA a 50 000 francs. Vous voulez donner 50 000 francs de plus à la CICAD? Alors pourquoi ne donnez-vous pas 50 000 francs de plus à la LICRA? Parce que si vous faites ça, moi je pourrais être d'accord. Je n'ai pas déposé d'amendement pour la LICRA par gain de paix, mais on pourrait le faire. D'ailleurs, la LICRA est sauf erreur présidée par M. Tornare. Je ne sais pas, il est socialiste, il me semble? Je trouve donc qu'il y a une problématique quelque part, même si, sur le fond de la mission, je n'ai bien entendu pas de souci.

Cela dit, il y a une autre problématique avec la CICAD. Essayez de vous aventurer sur le terrain de critiquer le gouvernement d'Israël... Eh bien, selon la CICAD, vous êtes antisémite. Essayez voir de critiquer le sionisme en tant quel. Pour la CICAD, vous êtes antisémite... Moi, ça me pose un problème, ce n'est pas normal parce qu'il ne faut pas confondre le territoire et les juifs en tant que tels avec le gouvernement d'un pays! Certains peuvent approuver ce gouvernement, c'est leur droit, mais d'autres ont le droit de le critiquer. Moi, je le critique. Je ne suis pas du tout d'accord avec la politique menée par Netanyahu – je vais arriver à le prononcer... – en Israël, comme je ne suis pas d'accord, pour prendre un autre exemple, avec la politique de Trump aux Etats-Unis. Ça ne veut pas pour autant dire que je n'aime pas les Américains! Donc, j'aimerais bien qu'on puisse faire cette différence, et je suis d'accord avec Ensemble à gauche ou le Parti du travail sur ce terrain-là. C'est surtout pour ça. On a le droit de critiquer le gouvernement d'un pays qui ne nous plaît pas sans pour autant être raciste et antijuif.

J'aimerais bien que ce Conseil municipal le comprenne, car nous allons bien sûr financer un voyage, qui ne coûte certainement pas 50 000 francs, et l'année prochaine on viendra pour d'autres choses... Je trouve qu'il y a quelque chose qui ne joue pas. Et puis il y a un manque d'équilibre. Pourquoi on ne soutiendrait pas la LICRA au même niveau? Moi, je ne dis rien d'autre. Le Mouvement citoyens genevois acceptera cet amendement pour ces raisons-là.

**M. Alfonso Gomez (Ve).** C'est certainement l'amalgame que nous craignons qui perturbe ce débat. Alors que ce soit très clair, l'opinion que l'on peut avoir sur la politique de l'Etat d'Israël n'a rien à voir avec cette allocation. La CICAD elle-même le reconnaît, elle l'a dit, elle ne s'occupe que de tâches bien particulières. Elle ne s'occupe pas de la politique de l'Etat d'Israël ni ne la défend. La critique d'Israël est similaire à celle qu'on peut élever contre n'importe quelle nation; elle ne peut être regardée en tant que telle comme antisémite – toutes les organisations qui luttent contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme le disent.

Ce dont il s'agit ici, c'est cette demande d'une association qui fait quand même un travail remarquable sur le terrain, un travail de mémoire et de sensibilisation, avec des voyages à Auschwitz. Je l'ai fait, alors je trouve que c'est un travail d'une valeur historique et humaine et qui a valeur de message. Le fait que des témoins vous accompagnent a une valeur absolument incroyable. Il s'agit donc de soutenir une organisation, comme nous allons le faire pour les organisations qui luttent contre l'islamophobie ou le racisme anti-Noirs. Il s'agit de soutenir une organisation qui fait un travail très important dans la lutte contre l'antisémitisme en menant des campagnes de sensibilisation de toutes sortes, on l'a dit tout à l'heure.

Par conséquent, nous les Vertes et les Verts aimerions bien que cesse l'amalgame qui a été introduit dans ce débat, comme nous le craignons. Voulons-nous oui ou non soutenir une organisation qui fait un travail contre l'antisémitisme en Suisse? C'est ce dont il s'agit. La réponse des Vertes et des Verts est oui, et c'est pourquoi nous ne soutiendrons pas la coupe de 50 000 francs à la subvention à la CICAD.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 39 non contre 28 oui (1 abstention). (Remarque de M<sup>me</sup> Rouillet.)*

**La présidente.** Madame Rouillet, vous savez, vous êtes à l'envers... Il faut regarder par rapport à l'écran...

*Département des finances et du logement.  
Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable,  
politique publique 57, Aide sociale et domaine de l'asile,  
groupe de comptes 36, Charges de transfert.*

**La présidente.** L'amendement 6 concerne une nouvelle subvention à Viol-Secours d'un montant de 100 000 francs. Je donne la parole aux auteures de l'amendement, Maria Pérez ou Ariane Arlotti. Madame Ariane Arlotti...

**M<sup>me</sup> Ariane Arlotti (EàG).** Merci, Madame la présidente. Mon groupe avait déposé cet amendement en commission des finances, où il a malheureusement été refusé, c'est pourquoi nous le redéposons.

Les violences faites aux femmes constituent un grave problème social, et leur banalisation continue d'être l'un des principaux obstacles à la réalisation

de l'égalité. La récente libération de la parole des femmes à travers le monde a cependant permis une prise de conscience d'une ampleur inédite et a imposé un contexte plus favorable à un véritable changement. (*Brouhaha.*)

L'association Viol-Secours fournit, pour résumer, un travail psychosocial aux femmes victimes de viol et d'agressions sexuelles tout en agissant en amont... (*Brouhaha.*)

**La présidente.** S'il vous plaît, il y a trop de bruit dans la salle... Veuillez modérer le volume de vos voix, ce sera agréable pour tout le monde. Merci beaucoup. Vous pouvez continuer, Madame la conseillère municipale.

*M<sup>me</sup> Ariane Arlotti.* Je disais que l'association fournissait un soutien psychosocial aux femmes victimes de viol et d'agressions sexuelles tout en agissant en amont par des activités de groupes autour de la prévention et de la sensibilisation. L'association propose d'ailleurs aux adolescentes et aux femmes des activités d'autodéfense selon la méthode Fem Do Chi.

Née dans le sillage des mouvements féministes des années 1970, l'association Viol-Secours dispose aujourd'hui de l'expérience professionnelle, du bagage théorique et d'une conscience aiguë des enjeux en matière de société, qui sont les gages d'un travail ancré dans les contraintes de la réalité présente et résolument tourné vers l'avenir.

Je précise qu'en cette année de l'égalité la Ville de Genève s'est clairement positionnée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. (*Brouhaha.*) Ce brouhaha est insupportable, Madame la présidente...

**La présidente.** S'il vous plaît, on n'entend pas ce que dit la conseillère municipale Arlotti.

*M<sup>me</sup> Ariane Arlotti.* Je disais qu'en cette année de l'égalité la Ville de Genève s'était clairement positionnée en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en soutenant notamment des campagnes de sensibilisation et des actions contre les violences. Un tel soutien politique est plus que jamais indispensable si l'on entend transformer durablement les attitudes et les mentalités, et il contribue largement au travail que Viol-Secours déploie depuis trente-quatre ans.

Sachez qu'une femme ou un proche s'adresse tous les trois jours en moyenne à Viol-Secours. En 2018, l'association a reçu 963 courriers de demandes d'aide,

375 appels téléphoniques, et plus de 200 entretiens face à face ont été menés. Ce travail est indispensable. C'est avec seulement 2,4 postes équivalents temps plein que les permanents de l'association, depuis plus de quinze ans, mènent de front la permanence téléphonique et par courriel. Cela constitue 20% de l'activité. L'accueil, le soutien et le suivi de personnes victimes de violences sexuelles représentent 70%. Les activités de prévention et les interventions à l'extérieur auprès des professionnels, des institutions parapubliques ou dans des ateliers et des cours constituent 60% de l'activité. Quant à l'actualisation des outils, la communication et la collaboration avec le réseau, c'est 40%, contre 50% pour le travail administratif. Une grande partie de la gestion de l'association est assurée par un comité de bénévoles, qui fait un énorme travail notamment pour trouver des fonds du côté des privés.

Fin 2018, Viol-Secours se retrouve avec un déficit d'exploitation de 27 525 francs. Le comité a ainsi été contraint de prendre la difficile décision de renoncer au remplacement d'une des trois collaboratrices en congé maternité. Il a aussi dû retarder le remplacement d'une permanente démissionnaire. Devant tant d'insécurité, deux des permanentes qui restaient ont également démissionné. Face à cette situation, l'association a dû se résoudre à la douloureuse décision de refuser les nouveaux suivis de personnes victimes de violences sexuelles, les sollicitations d'expertise, l'élaboration et la réalisation de nouveaux projets de prévention mais aussi à suspendre les permanences téléphoniques et par courriel. Au mois de juin 2019, elle a même été contrainte d'interrompre temporairement l'ensemble de ses activités. L'une des principales raisons qui expliquent cette situation est la sous-dotation chronique en personnel.

Le 26 août 2019, pendant l'été, l'Etat de Genève est entré en matière sur une hausse de subventionnement de 95 000 francs, mais elle était malheureusement conditionnée au fait que l'association reprenne ses activités et sa permanence à partir de janvier 2020. Nous avons malheureusement appris ce matin aux aurores que le Canton de Genève n'avait finalement pas voté cette subvention, qui faisait partie d'un amendement général de 1 million de francs destiné à soutenir cinq associations féministes et de femmes. Je n'ai plus la liste sous les yeux, mais il y avait notamment F-informations, Viol-Secours et SOS Femmes. Donc la droite majoritaire au Canton de Genève a refusé cette augmentation et c'est fort préjudiciable.

C'est pourquoi je vous engage et vous encourage tous, Mesdames et Messieurs, afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes et de consolider durablement et pas toujours dans l'urgence les activités de l'association, à voter cette subvention nominale de 100 000 francs pour Viol-Secours. Nous vous encourageons à accepter cette subvention afin de permettre à l'équipe des permanentes d'œuvrer au mieux et d'offrir toutes leurs prestations à la population, d'autant, vous le savez, que beaucoup des femmes qui font malheureusement appel à Viol-Secours résident sur le territoire de la Ville de Genève. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Albane Schlechten (S).** (*Remarque de M<sup>me</sup> Casares.*) Comme ma cheffe de groupe me le souffle et que je suis très obéissante, je vais dire que le Parti socialiste a aussi déposé cet amendement avec Ensemble à gauche... Nous l'avons fait parce que les violences sexuelles et sexistes, comme vous le savez toutes et tous, vont du viol à l'agression sexuelle, en passant par tous ces continuums de violences subies comme on les appelle, qui se passent autant dans la rue que dans les transports, sur le lieu de travail, au domicile, et aussi dans les enceintes politiques, on l'a vu avec différentes affaires. Ces violences et ces actes sont certes subis par des personnes, mais ce sont aussi des violences sociétales structurelles d'une société qui, dans sa majorité, reproduit jour après jour des rapports de force et de domination qui sont malheureusement encore défavorables aux femmes.

Selon l'étude menée cette année par Amnesty International, une femme sur cinq a subi en Suisse une agression sexuelle ou plusieurs et plus d'une femme sur deux subit régulièrement des actes de harcèlement verbaux, physiques, des attouchements non désirés ou encore le fait d'être suivie dans la rue jusqu'au domicile ou au lieu de travail.

Malheureusement, comme l'a dit ma collègue Ariane Arlotti, Viol-Secours a dû par manque de moyens abandonner certaines actions qui étaient importantes. Une partie de son comité a dû ainsi se retirer du comité du Centre LAVI, le centre d'aide aux victimes selon la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions, où la participation de Viol-Secours est pourtant primordiale. L'association a dû également renoncer à certains développements de son interface avec le public, sachant qu'on parle de plus en plus de digitalisation et que plus de 50% des contacts ont lieu par internet. Elle a dû restreindre aussi le cercle de ses bénéficiaires et abandonner certains projets, notamment ceux qui touchaient aux violences dans le milieu du handicap, de la migration ou des travailleurs et travailleuses du sexe, qui sont pourtant des populations précaires. (*Brouhaha.*)

Nous sommes cette année et, nous l'espérons, les prochaines années aussi dans un contexte de changement de l'opinion publique vis-à-vis de ces violences, puisque de plus en plus de personnes refusent cet état de fait alors qu'on le banalisait auparavant. Il y a eu évidemment la grève des femmes, qui a réuni des centaines de milliers d'hommes et de femmes dans la rue – 75 000 à Genève – et il y a eu aussi la pétition cantonale P 2050 «Pour que la honte change de camp», qui a été déposée cette année et qui concerne justement la façon dont les institutions, notamment judiciaires, traitent les questions de violences et d'agressions perpétrées sur les femmes. Il y a eu aussi des critiques vis-à-vis de la manière dont certains médias traitent parfois les questions de violences sexistes et sexuelles en employant les mauvais termes et en perpétrant ce qu'on appelle la culture du viol. Il y a encore beaucoup de travail à fournir de ce côté-là.

Soutenir aujourd'hui cette association, c'est aussi mener cette réflexion sur les valeurs que nous souhaitons continuer à soutenir. Je rappelle le plan d'action

contre les violences sexistes et sexuelles adopté cette année par la Ville de Genève et qui va se développer les prochaines années. La question que pose cet amendement, c'est vraiment de savoir à qui va l'argent. Le Parti socialiste demande que l'argent change de camp, qu'il soit désormais utile à lutter réellement contre les violences sexistes et sexuelles et à aider les populations les plus vulnérables et précaires.

J'ajouterais juste encore une chose. On parle beaucoup de victimes, mais comme l'a dit ma collègue d'Ensemble à gauche, il ne s'agit pas seulement d'avoir des programmes qui visent à perpétuer ce terme de «victimes». Il s'agit aussi de donner ou redonner de la confiance et du pouvoir aux femmes à travers différents ateliers, notamment de self-défense féministe, afin que celles-ci se réapproprient l'espace public et leur espace privé, ainsi que de mettre fin à toutes ces violences qui vont du harcèlement dans la rue au féminicide. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Annick Ecuyer** (EàG). A titre personnel, j'ai pu constater le travail que fait l'association Viol-Secours dans le cadre notamment des formations de self-défense, qui sont beaucoup axées sur l'affirmation de soi et notre rapport à l'extérieur afin d'éviter les situations violentes, ainsi que dans le suivi des personnes concernées par les violences sexuelles. Il faut savoir que Viol-Secours est une des rares associations, si ce n'est la seule, qui ait aussi une expertise pour le soutien aux personnes trans qui ont subi des violences. Elle a donc un rôle indispensable à Genève.

La réalité, c'est que les violences sexuelles existent, qu'elles touchent les femmes et les personnes trans en particulier et qu'il existe très peu de solutions. Les solutions sont souvent étatiques et ne sont pas forcément adaptées aux situations de personnes qui demanderaient un soutien autre du type de celui que donne Viol-Secours. Il semble donc indispensable, alors que des solutions et qu'une expertise existent, qu'un travail est fait, de soutenir cette association qui joue à Genève un rôle que d'autres ne peuvent pas jouer. Pour toutes les personnes concernées, qu'elles soient femmes, trans ou intersexes, ne plus avoir Viol-Secours, c'est réellement une perte actuellement.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Le bureau a décidé de clore la liste. Madame Chaker Mangeat vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat** (PDC). A la question, quelle réponse apporter au désespoir d'une jeune femme violée, à sa colère, à son désespoir, à son désarroi? Je ne sais pas, mais depuis plus de trente ans Viol-Secours répond à cette

demande et fait un travail essentiel à Genève pour accompagner ces femmes par une écoute attentive, on l'a dit, par une permanence téléphonique, un accompagnement psychologique, ou en les dirigeant vers les structures médicales et juridiques. Cette association y répond également par une activité de prévention et de sensibilisation qui est essentielle au vu des chiffres vraiment effarants que nous avons eus il y a quelques semaines en matière de violence domestique et de violences faites aux femmes.

Je rappelle d'ailleurs d'autres chiffres. Les jeunes femmes de 20 à 24 ans sont la tranche d'âge la plus touchée en Suisse par les agressions et les contraintes sexuelles et les mineures âgées de 15 à 17 ans sont celles qui ont déposé le plus de plaintes. Pourtant, on le sait, très peu d'entre elles arrivent à le faire et renoncent même à en parler à leur entourage. Pourquoi? Parce que plus de 60% des agressions sont commises par un homme connu de la victime. On comprend dès lors pourquoi la majorité préfère garder le silence et ne jamais rien dire.

La première écoute ainsi offerte par Viol-Secours est essentielle car le violeur-type isole, humilie et rend souvent sa victime responsable. Cette dernière se retrouve vraiment dans un état de terreur. Cette première écoute est essentielle car c'est aussi le début du chemin vers la reconnaissance de l'agression et donc de la guérison. C'est pourquoi, à l'heure où les violences à l'égard des femmes ne faiblissent malheureusement pas, nous estimons, au Parti démocrate-chrétien, que le travail de Viol-Secours est indispensable et doit être soutenu et renforcé. Nous accepterons donc cette nouvelle subvention.

**M<sup>me</sup> Maria Pérez** (EàG). Beaucoup de choses ont déjà été dites par mes camarades des différents groupes, et je remercie Ariane d'avoir si bien plaidé cette cause-là. Quand je voulais rechercher des informations sur les besoins de Viol-Secours, j'ai naïvement composé le numéro de téléphone qui est tout à fait reconnaissable – le 022 345 20 20, sauf erreur. Il n'y avait personne au bout du fil...

Des jeunes femmes ou même des femmes plus âgées se font agresser. Donner le nom de viol à quelque chose que l'on a vécu n'est pas toujours aisé. On ne sait parfois pas très bien ce qu'on a vécu, parfois on en est un peu plus certain mais on ne sait pas vers qui se tourner. Viol-Secours, c'est quelque chose de très immédiat et de vraiment essentiel dans le paysage de la ville de Genève parce que c'est immédiatement identifiable. Les gens pensent à ces deux noms et se rendent dans les locaux de cette association.

Donner de l'argent aujourd'hui à Viol-Secours, c'est donner un signal de reconnaissance aux victimes, c'est reconnaître ce fléau qui parcourt notre société, la violence à l'égard des femmes, à l'égard des trans. C'est simplement faire un

geste pour que la honte change de camp. C'est aussi faire un geste pour que les victimes aient un interlocuteur et puissent mettre un nom sur leurs mots.

**M<sup>me</sup> Michèle Roulet** (PLR). Cette nouvelle subvention, puisqu'elle a été déposée ce matin par Ensemble à gauche et le Parti socialiste, montre une fois de plus que la grille de lecture la plus importante pour la gauche est de dépenser de l'argent.

Il faut pourtant être raisonnable, car la Ville de Genève ne peut pas indéfiniment financer toutes les associations, quand bien même, nous n'en doutons pas, celle-ci fait un travail exceptionnel et remarquable – on a entendu beaucoup de récits et de témoignages sur les terribles tourments et violences que peuvent subir les femmes.

Pour rappel, cette association a vu le jour en 2002 lorsque M. Tornare était maire de Genève et, à l'époque, on avait décidé de placer cette association dans la catégorie «santé» et de la mettre à la charge du Canton. Alors on a entendu que le Canton n'avait pas voulu augmenter la subvention de cette association ou n'aurait pas donné suffisamment, et donc là on va demander à la Ville d'éponger ce qu'une association n'a pas pu obtenir du Canton. Or, malgré la subvention du Canton, la Ville de Genève, par le biais du Service de l'Agenda 21, a quand même octroyé à cette association des aides ponctuelles pour des projets précis. Vous vous souvenez en l'occurrence d'un projet que nous avons voté au sein de ce parlement et qui concernait le sexisme et le harcèlement dans l'espace public. Mais c'était une subvention ponctuelle.

Rappelons aussi que cette problématique du viol est déjà prise en charge par plusieurs associations subventionnées par la Ville de Genève. J'ai vu qu'il y avait notamment le Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels (CTAS). Cette association-là n'a pas demandé d'augmentation. On peut donc faire l'hypothèse qu'elle parvient à traiter les situations dont elle a à s'occuper à Genève. D'ailleurs l'association Viol-Secours n'a pas demandé de subvention à la Ville de Genève puisqu'elle est subventionnée par le Canton.

Il est peut-être malvenu aussi de venir demander une nouvelle subvention le jour même où nous traitons du budget, alors que les membres de la commission des finances ont réussi à se mettre d'accord sur les amendements qui ont été négociés. Donc, une fois de plus, je dirais que ces agissements montrent qu'il y a une volonté absolue de la part de la gauche de dépenser sans se préoccuper de la création de richesse et de la façon dont toutes ces prestations seront financées.

Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a encore SOS Femmes qui s'occupe de violences envers les femmes et qui est aussi, je crois, subventionnée par le

Canton. Il y a aussi l'Association pour la promotion des droits de l'homme ou des droits humains, suivant la formule que l'on préfère. (*Ndlr: l'Association pour la promotion des droits humains.*) Cette association s'occupe aussi des violences faites à l'humain, que cet humain soit homme ou femme. Je crois donc qu'il n'est peut-être pas raisonnable de vouloir augmenter les subventions, d'en demander toujours plus et de gaspiller l'argent.

**M<sup>me</sup> Uzma Khamis Vannini** (Ve). Tout d'abord il convient de relever qu'il ne s'agit pas du tout d'une nouvelle subvention qui aurait été déposée dans la minute. Elle a été déposée à la commission où elle a été refusée par le Parti libéral-radical qui, je vous le rappelle, vient de faire un amendement pour accorder 100 000 francs – pratiquement un poste à plein temps – à une association comme Viol-Secours mais là, ce n'est pas pour venir en aide aux victimes de viol; en l'occurrence c'est la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator. (*Remarque.*)

On dit qu'on demande de l'argent. Oui, on demande de l'argent, bien sûr qu'on demande de l'argent! On demande de l'argent parce qu'on fait de la prévention contre les violences sexuelles et que cette prévention a eu pour conséquence que les victimes qui se taisaient jusque-là ont enfin quelqu'un vers qui se tourner, puisqu'on leur a transmis le message qu'on était prêts à les écouter. Et qu'est-ce qu'il s'est passé à ce moment-là? Eh bien, M<sup>me</sup> Maria Pérez vous l'a rappelé – vous transmettez à M<sup>me</sup> Roulet, Madame la présidente –, quand la victime a pris son téléphone et composé le numéro, elle n'a eu personne au bout du fil... Une personne qui a besoin d'aide, un proche qui a besoin d'aide n'a plus personne au bout du fil, faute de moyens. M<sup>me</sup> Roulet a fait état du CTAS. C'est un service qui a des prestations payantes. Les victimes ne peuvent pas s'adresser immédiatement à un interlocuteur qui a une formation dans ce domaine-là et qui peut répondre tout de suite. C'est pourquoi les Verts soutiendront bien évidemment cette demande de subvention.

Je dois dire que c'est vraiment une double attaque à l'encontre des victimes que de leur dire que nous mettons des moyens à disposition pour leur venir en aide mais qu'elles n'ont personne au bout du fil et se retrouvent devant une porte close au moment où elles ont décidé d'agir quand on sait la difficulté de passer outre pour pouvoir enfin s'exprimer, et cela parce que nous avons refusé des budgets qu'on a accordés à des fondations. Eh bien non, on ne peut pas entendre ça, Madame la présidente.

**La présidente.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je rappelle que la liste est close. Je passe la parole à M. Daniel Sormanni, qui sera le dernier intervenant avant le vote. A vous la parole, Monsieur Sormanni.

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux... (*Brouhaha.*)

**La présidente.** Monsieur Sormanni...

*M. Daniel Sormanni.* Oui mais il y a un dialogue...

**La présidente.** Arrêtez de dialoguer et écoutons le monologue de M. Sormanni. Je vous en prie, Monsieur Sormanni...

*M. Daniel Sormanni.* On essaie... Evidemment que Viol-Secours fait un travail tout à fait utile. Sur le principe, on ne peut être que d'accord. Cela étant, il faut quand même faire quelques remarques.

D'abord, ils n'ont rien demandé eux-mêmes au Conseil municipal, que je sache. Je ne sais pas s'ils ont demandé quelque chose au Conseil administratif, mais ils n'ont en tout cas rien demandé ni à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse ni à la commission des finances.

Et puis moi, quand je lis ces amendements, je ne vois pas de compensation! Alors si c'est pour habiller Jean et déshabiller Paul ou vice versa, comme vous voulez, ça ne va pas. Pour moi, ces amendements sont illégaux parce qu'aucune compensation n'est prévue. (*Remarque d'une membre d'Ensemble à gauche.*) Mais taisez-vous! Je vous ai écoutée, alors maintenant vous m'écoutez! Il n'y a pas de compensation, je suis désolé. Ça doit être dans l'amendement mais il n'y a rien du tout. Ça ne tient pas la route.

Qui plus est, Viol-Secours a une subvention du Canton que je sache, mais visiblement... (*Brouhaha.*) Non, mais elle peut se taire ou quoi? (*Rires.*) Madame la présidente, vous pouvez la faire taire? (*Rires. La présidente boit de l'eau.*)

**La présidente.** Excusez-moi, j'étais en train de me réhydrater... Vous pouvez poursuivre, Monsieur Sormanni... (*Remarques.*) Non, attendez, on ne commence pas comme ça! Poursuivez, Monsieur Sormanni...

*M. Daniel Sormanni.* Mais qui est en train de parler, là? C'est Madame, ou bien?

**La présidente.** Oui, vous n'êtes pas en mal de parler aussi pendant que d'autres interlocuteurs s'expriment.

*M. Daniel Sormanni.* Alors moi je suis interrogatif et j'aimerais que les auteurs de cet amendement disent où ils veulent compenser parce que ça ne tient pas la route, leur truc... Evidemment on peut toujours donner plus. Plus... plus... plus... *Toujours plus!* – vous vous rappelez ce livre de François de Closets en France? Il arrive un moment où plus, c'est trop parce qu'on ne va pas subventionner la terre entière à Genève. Je rappelle quand même qu'on parle d'une tâche cantonale, qu'il y a une subvention cantonale. Je ne vois pas pourquoi la Ville de Genève s'en mêle! Ce n'est pas que nous soyons contre la mission, mais ce n'est pas la tâche de la Ville de Genève. Donc moi j'attends de voir où il y aura une compensation. S'il n'y a pas de compensation, je ne vois pas comment on pourra voter une subvention.

**La présidente.** Je rappelle qu'il y aura un troisième débat, Monsieur Sormanni, au cours duquel des amendements pourront être redéposés.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 45 oui contre 25 non (5 abstentions). (*Applaudissements.*)

*Tous les départements.*

*Pages 1 à 16, politique publique 02, Services généraux,  
groupe de comptes 30, Charges de personnel.*

**La présidente.** Nous passons à l'amendement 7, déposé par M. Tobias Schnebli, qui a déjà été modifié, on en a parlé tout à l'heure... Je l'annonce maintenant officiellement. Il s'agit non pas de supprimer cinq postes de business analystes mais trois, soit une diminution de 490 551 francs. (*Ndlr: l'amendement 7 initial demandait la suppression de cinq postes d'analystes-métier dans tous les départements, soit une diminution de 816 585 francs.*) Je donne la parole à M. Tobias Schnebli.

**M. Tobias Schnebli** (EàG). Merci, Madame la présidente, d'avoir apporté cette correction intervenue après discussion avec les collègues de différents groupes. Il nous a effectivement paru plus utile de garder deux de ces cinq postes de business analystes et de ne pas les attribuer aux départements, à raison d'un

nouveau poste de business analyste informatique dans chaque département, comme le voulait le Conseil administratif, mais plutôt de les mettre à la Direction des systèmes d'information et de communication (DSIC).

Nous avons en effet questionné cette augmentation de postes, car si nous comprenons bien que les réformes et les nouveaux moyens informatiques de plus en plus utilisés dans l'administration nécessitent du personnel qui les gère efficacement de manière que ce soit véritablement un plus pour le travail de l'administration, nous ne sommes pas convaincus en revanche qu'il faille en attribuer comme ça, de façon systématique, un à chaque département, alors que les départements sont de tailles très variables. Il y en a qui ont 200 employés, d'autres qui en ont 1200, voire 1300. Ce n'est donc pas une politique de gonflement indiscriminée de l'administration qu'il faut pour maîtriser les nouvelles technologies.

Plutôt que de mettre des spécialistes en systèmes d'information et de communication, donc ces business analystes informatiques, dans chaque département, il nous semblerait beaucoup plus utile de dégager les moyens pour que chaque département puisse périodiquement ou au besoin déléguer à la DSIC des employés – et il y en a dans chacun d'eux – qui maîtrisent les questions informatiques et qui sont au fait des besoins de leur département, afin de voir dans quelle mesure la DSIC peut répondre aux demandes et aux besoins spécifiques de chaque département.

Au fond le problème récurrent, qui a aussi sa justification, c'est le désir d'autonomie de chaque département de mener sa propre politique. C'est compréhensible, car les choix de politique ne visent pas uniquement à faire de la bonne administration; ils doivent également être traduits dans la réalité, que ce soit dans la culture, dans la politique sociale, dans la gestion des services comme la police municipale ou le Service d'incendie et de secours (SIS). La façon dont ces politiques sont menées répond donc à des priorités politiques, et ce sont les magistrats qui essaient ou qui doivent pouvoir donner leur orientation. Ensuite, ce qui est possible de faire ou pas avec les nouveaux moyens informatiques dont l'administration est de plus en plus en train de se doter, oui ça c'est une question technique. Mais ce n'est pas en mettant un expert de la DSIC dans chaque département que ces départements renoncent à leur nécessaire autonomie d'orientation afin de réaliser la politique publique.

C'est pourquoi, après discussion, nous avons effectivement décidé, d'une part, de ne pas supprimer cinq mais trois postes – je ne sais pas si c'est possible de le faire maintenant ou s'il faudra attendre le troisième débat pour le faire –, d'autre part d'affecter ces deux postes de plus au sein de la DSIC dans le département des finances et du logement (DFL). Et c'est un effort très important, c'est impressionnant. Il y a un réel effort qui est fait, nous le reconnaissons.

Ce ne sont pas ces renforcements-là que nous remettons en question. Je rappelle qu'il y a 7,6 nouveaux postes à la DSIC et donc au DFL: responsable du groupe solutions métiers, ingénieur-e de sécurité, gestionnaire de services, architecte de solutions, business intelligence, responsable du groupe systèmes, responsable du groupe réseau et sécurité, secrétaire... Tout ça, c'est pour renforcer la DSIC afin qu'elle puisse effectivement répondre aux demandes de chaque département avec des moyens techniques – et mettons-y aussi les deux nouveaux postes de business analystes. Là oui, ce sont des moyens techniques. Mais il ne faut pas que la technique devienne un instrument pour orienter politiquement l'action de chaque département.

C'est pourquoi on ne demande que de supprimer trois postes – et non cinq –, avec un impact net sur le résultat de 490 551 francs et non de 816 585 francs, comme ça figure dans l'énoncé de l'amendement. Merci de voter cet amendement afin de mieux répondre aux nouveaux besoins techniques liés aux transformations de l'administration avec les moyens informatiques.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, maire.** J'espère qu'on n'aura pas une discussion de quatre heures sur les postes dans les services informatiques... Visiblement, en regardant le tableau, je pense que non.

Je rappelle que le Conseil administratif, par gain de paix mais aussi en imaginant que les débats seraient aujourd'hui peut-être un peu plus sereins et rapides, avait repris la plupart des amendements de la commission des finances à son compte. On a quand même une certaine lenteur dans l'avancement des travaux, alors je plaiderai, au nom du Conseil administratif, en faveur du maintien de ces postes et je demande au Conseil municipal de ne pas suivre la proposition de M. Schnebli.

Pour le rassurer d'abord... et M. Schnebli pourrait peut-être même renoncer à sa propre proposition, puisque le Conseil administratif avait en définitive, dans le projet de budget amendé tel qu'il a été présenté en commission des finances, mis ces postes non pas dans chaque département mais justement dans les services informatiques. C'est un des éléments qui ont été développés par M. Schnebli, et nous avons suivi le même raisonnement que lui.

L'idée n'est en effet pas d'avoir un correspondant informatique dans chaque département. Nous ne travaillerons pas comme ça. Ces postes ne sont plus dans les départements, ils sont dans les services informatiques, et nous en avons besoin. Nous en avons besoin pas uniquement pour créer du poste parce que c'est une envie irraisonnable d'un Conseil administratif sur le départ; nous en avons besoin car aujourd'hui, lorsque nous délivrons des prestations, nous pouvons le faire parce que nous avons des services de support pour l'administration parmi lesquels les systèmes d'information et de communication.

Dans notre monde actuel, qu'on le veuille ou non, quand vous voulez par exemple réserver des cours de badminton, rendre vos livres dans une bibliothèque genevoise, les consulter à distance, lorsque vous voulez avoir accès à des formulaires, vous pouvez le faire depuis chez vous, pas uniquement mais vous pouvez utiliser ces moyens qui sont des moyens actuels. Mais ça ne se fait pas par magie, ça ne se décrète pas... Pour que la Ville de Genève fasse des projets qui correspondent à de l'octroi de prestations publiques, on a besoin d'avoir des personnes qui sont à l'interface entre le monde des informaticiens et le monde des services. Or, on s'est rendu compte, et ce n'est pas seulement le constat de la Ville de Genève, que dans ce champ-là on a un retard certain.

Nous vous avons proposé cinq postes mais il est ressorti de l'évaluation que nous avons fait faire par un mandataire externe qu'il faudrait à la Ville de Genève beaucoup plus de postes avec ce profil-là. Ce sont des chargés de projets qui permettent aux services d'aller dans les meilleurs délais jusqu'au bout du processus d'informatisation du service ou de la prestation publique. Sans ces postes-là, qu'est-ce qui se passe? Sans ces postes-là, vous demandez à des chefs de services ou à leurs collaborateurs, qui ne sont pas des informaticiens, de mener ces projets-là. Du coup, la commande ou le cahier des charges est souvent mal formulé au départ. Le projet est rendu difficile, parfois impossible. Ça prend du temps, ça coûte de l'argent pour un résultat qui est parfois à la hauteur des attentes, parfois pas du tout.

Alors prenons la mesure qu'on est entrés dans le XXI<sup>e</sup> siècle, que beaucoup de choses se font et se feront de plus en plus en utilisant des systèmes d'information et de communication et on se donne les moyens de nos ambitions. C'est bien gentil de dire, par hypothèse – c'était le débat de ce matin –, qu'on veut une place de crèche par enfant pour tous les parents, car aujourd'hui ça ne se fait pas avec une feuille de papier, un stylo et un crayon... Donc ou vous donnez aux services les moyens de fonctionner bien – c'est l'enjeu de ce vote – et vous êtes vraiment alignés avec les ambitions, avec la vision politique, ou vous supprimez aujourd'hui ces postes parce que vous ne les jugez pas nécessaires et vous empêcherez l'administration de travailler, rendez son travail plus compliqué, plus aléatoire, plus dépensier. Et en fin de compte, la prestation publique des Genevoises et des Genevois ne sera pas améliorée mais détériorée.

Aujourd'hui, il n'est plus possible d'avoir des *process* qui font qu'entre le moment où on a imaginé le projet et sa réalisation sept années se sont passées, Madame la présidente – c'est la réalité de ce qu'on vit parfois en Ville de Genève. Parce qu'au terme de la septième année il y a quand même le risque que la commande d'origine ne corresponde plus du tout aux besoins des Genevoises et des Genevois.

On a pris pas mal de retard. Le Conseil administratif a été cependant très peu gourmand en termes de postes. J'enjoins au Conseil municipal de faire une

analyse rétrospective des postes créés par législature. Vous verrez que cette législature est celle où le Conseil administratif a été le plus modeste dans sa création de postes. Si on demande cinq postes pour 2020, ce n'est pas par lubie, ce n'est pas par envie de dépenser, c'est vraiment parce que dans le projet du Conseil administratif, qui devrait être aussi celui de la majorité du Conseil municipal, que j'enjoins à nous rejoindre, nous avons besoin des postes qui sont demandés et notamment de ces postes-là. Nous en avons besoin pour les services, pour le bon fonctionnement de l'administration et surtout pour les prestations aux Genevois et aux Genevoises.

**M. Daniel Sormanni** (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, effectivement ces postes sont nécessaires, les explications ont été données à la commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication et à la commission des finances. S'il y en a certains que le mot *business* dérange puisqu'ils chopent des boutons quand ils voient écrit *business*, il faut donner un autre nom. Ce sont des analystes-métier. On pourrait mettre le véritable nom... On devrait arrêter d'ailleurs avec tous ces anglicismes à la noix de coco, ça rendrait les choses plus claires.

Mais je crois qu'on est effectivement dans une période charnière. Je l'ai dit dans mon introduction tout à l'heure, par rapport à des villes comparables la Ville de Genève a sous-investi dans la partie numérisation, informatique et dans tout ce qui était nécessaire. Trois fois moins! Par conséquent, à un moment donné, il faut faire un rattrapage.

Vous avez appelé de vos vœux une dématérialisation afin d'arrêter le plus possible avec le papier – je n'ai fait que d'entendre ça. On veut pouvoir bien analyser les besoins des services pour rendre des prestations à la population. Alors il faut bien faire la bonne liaison entre l'informatique en tant que telle et le métier, donc les services pour lesquels on va faire faire ces applications. Par conséquent ces postes sont nécessaires, Mesdames et Messieurs.

Je trouve une fois de plus qu'on veut déshabiller Paul pour habiller Jean... On a envie de subventionner une autre équipe, et comme on ne sait pas où compenser, on se dit qu'on pourrait supprimer ces postes... Ce n'est pas sérieux, on fait de nouveau fausse route. Il est nécessaire d'en avoir un par département. En fait ce sont des postes un peu dédiés mais qui sont à la DSIC. Si vous voulez réussir cette informatisation, cette dématérialisation de la Ville de Genève, il faut qu'il y ait des gens derrière, car ça ne va pas se faire tout seul par le Saint-Esprit. Donc, Mesdames et Messieurs, je vous invite à rejeter cet amendement et à maintenir ces cinq postes, des postes d'analystes-métier, je le redis encore une fois.

**M<sup>me</sup> Delphine Wuest** (Ve). M. Sormanni a dit que ces postes avaient été discutés en commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication (CSDOMIC). Ce n'est pas le cas en l'occurrence. Dans ce budget, il y a effectivement cinq postes de business analystes sur les trente-neuf nouveaux postes de ce projet de budget 2020. Il ne faut pas oublier qu'on aura moins de revenus avec la réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA), n'est-ce pas?...

M<sup>me</sup> Salerno nous a donné des exemples. Ces cinq postes de business analystes vont aider à des choses concrètes comme les réservations en ligne auprès des bibliothèques ou de cours de badminton. Mais ça, il me semble que ça fonctionne déjà, et j'imagine que ce ne sont pas ces postes de chefs qui seront dédiés concrètement à l'organisation de tout ceci derrière l'ordinateur! Comme l'a dit M. Sormanni, on parle de gens qui analysent le travail des autres et qui diront comment faire mieux, comment, quoi... Est-ce qu'on a vraiment besoin d'un poste par département? Pourquoi ne pas mutualiser deux postes sur les cinq départements? C'est ce que propose M. Schnebli et c'est ce que nous vous proposons de faire aussi.

Le passage au tout numérique, on entend bien, c'est ça l'idée... Mais la durabilité, on ne l'a pas tellement entendue. Nous nous posons toujours la question de la durabilité à la CSDOMIC et dans d'autres commissions, lorsqu'on parle du passage au tout numérique, lorsqu'on parle de dématérialisation des documents. Il s'avère que l'angle écoresponsable est peu abordé, sauf par nous, si ce n'est de dire effectivement qu'en imprimant moins on coupe moins d'arbres. C'est un peu faible comme argument, car si passer au tout numérique c'est, au final, avoir un parc d'ordinateurs qui est changé plus souvent parce qu'il faut suivre avec les nouveaux logiciels, si c'est avoir plusieurs ordinateurs ou iPad, selon les réunions, pour des raisons de sécurité numérique ou pour éviter que les informations ne se recourent d'une réunion à l'autre, eh bien, on est loin de notre préoccupation actuelle pour le climat.

Oui, créer des postes, pas de souci! Mais des postes pour la population, comme l'a fait notre conseillère administrative Esther Alder qui a créé des postes pour encadrer les nouvelles places de crèche. Ou bien pour mettre en œuvre le plan de végétalisation que vous avez proposé en juillet dernier, Mesdames et Messieurs du Conseil administratif. Vous pourriez par exemple engager des jardiniers pour mettre en œuvre ce plan de végétalisation, car on ne voit pas beaucoup de lignes vertes qui proposent la mise en œuvre de ce plan dans le projet de budget. Et ne venez pas me dire qu'un business analyste, c'est un Vert qui s'ignore...

**M. Ulrich Jotterand** (S). Nous pensions ne pas prendre la parole, mais c'est quand même nécessaire, car on constate une fois de plus que, lorsqu'on parle d'informatique, il y a vraiment de grandes difficultés.

Je crois que ces business analysts sont le symbole d'une évolution forte des relations entre des services informatiques comme la DSIC et des services ou des départements demandeurs, ou «clients» pour reprendre le jargon informatique.

Un exemple de cette évolution, c'est ce qui se passe avec le Conseil municipal. Il y a vingt ans, on n'aurait jamais demandé aux conseillers municipaux de participer à la mise en place de ce dispositif qui sera à notre disposition à la prochaine législature. (*Ndlr: le parlement sans papier.*) Aujourd'hui, ça se fait. Et donc aujourd'hui on comprend qu'il faut absolument des interfaces entre les services informatiques et les services demandeurs.

C'est absolument indispensable. Qui a eu l'occasion en effet dans sa vie professionnelle de devoir gérer des projets informatiques ou de voir des projets informatiques être déployés dans des administrations ou des entreprises aura pu constater que les cadavres sont très nombreux. Parfois ces projets ne sont carrément pas mis en œuvre. Un des plus gros problèmes a eu lieu, je vous le rappelle, au Service des contributions de l'État de Genève. Il s'était vu mettre à disposition tout un système informatique avec le matériel mais celui-ci avait dormi plusieurs années dans les caves de l'Hôtel des finances tout simplement parce qu'il n'y avait pas eu de concordance entre les besoins des services et ce que pouvaient faire les services informatiques. J'ai vu aussi au Département de l'instruction publique, de la culture et du sport combien de projets ont été mal reçus, mal conçus, voire écartés pour les mêmes raisons. A cela s'ajoutent les sommes considérables qui peuvent être englouties en pure perte quand ces problèmes surviennent. Il est donc absolument indispensable de sortir de cette logique.

A cet égard, on peut vraiment se féliciter que les services informatiques aient enfin compris qu'il fallait s'ouvrir aux demandeurs, aux services «clients» en quelque sorte, pour avoir une meilleure gestion de ces projets, une meilleure offre en termes de prestations, que ce soit à l'interne ou pour la population. Il est donc indispensable de voter ces postes et de refuser cet amendement.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Le bureau a clos la liste. La dernière intervenante avant le vote est M<sup>me</sup> Annick Ecuyer. Vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Annick Ecuyer** (EàG). Merci, Madame la présidente. Par rapport à ces postes, c'est effectivement utile dans un département d'avoir quelqu'un qui connaisse à la fois le métier et les possibilités de fonctionnement du service informatique. C'est important mais ça a effectivement un coût, alors je comprends très bien que face à quelque chose de nouveau on demande à ne pas engager autant de frais, surtout avec les postes supplémentaires pour la DSIC.

C'est clair que le terme de business analyste n'est pas forcément très parlant. Dans le contexte informatique, *business* veut dire habituellement «qui a un rapport avec le métier, le travail en question», qui est donc rattaché à un «compressionnement» du fonctionnement. Il s'agit de quelqu'un qui a une connaissance de l'ensemble, qui peut comprendre les besoins, puisque c'est difficile pour les personnes qui ne sont pas dans le développement de communiquer sur les besoins. Le business analyste permet de faire ce genre de travail: travailler avec l'équipe, exprimer des besoins, relayer ça aux informaticiens et faire du développement qui ait du sens et qui ne soit pas une perte de temps, puisque les problèmes de communication sont parmi les principaux problèmes. Quand on travaille sur quelque chose qui a été mal compris, ça fait forcément perdre du temps et de l'argent.

Ça me semble une bonne chose d'avoir ces postes-là, mais c'est un coût important et je comprends très bien qu'il soit nécessaire de limiter les frais pour ça, en tout cas actuellement.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 53 non contre 22 oui (1 abstention).*

*Département des finances et du logement.*

*Page 4, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable,*

*politique publique 85, Industrie, artisanat et commerce,*

*groupe de comptes 36, Charges de transfert (SFG, page 2 des subventions).*

**La présidente.** Nous passons à l'amendement 8, déposé par M. Tobias Schnebli. Il demande la suppression de la subvention à Sustainable Finance Geneva, soit une réduction de 50 000 francs. Qui prend la parole? Madame Annick Ecuyer.

**M<sup>me</sup> Annick Ecuyer** (EàG). La subvention SFG, c'est intéressant parce que ça relève d'une politique spécifique quant à la façon de voir le développement durable et l'écologie, quant à la façon dont l'économie se comporte par rapport à l'environnement et à la façon dont on aborde la question.

En l'occurrence, on subventionnerait pour 50 000 francs une organisation qui a pour fonction de démarcher les investisseurs privés et de les mettre en relation avec des organisations qui font dans le caritatif, dans l'aide au développement ainsi qu'avec les banques et autres institutions qui font du placement dit durable.

Un des problèmes, c'est que ça contribue évidemment au fonctionnement de l'économie et de la croissance, puisque c'est la croissance et le fait de se faire de l'argent pour se faire de l'argent qui sont bien sûr les éléments centraux. Cette association a organisé en 2013 ou 2015 un colloque sur les questions de politique publique et de développement durable financier, et l'une des incitations fut de proposer des réductions de taxes pour les entreprises et les personnes qui font du placement durable.

C'est un réel problème, d'une part parce que ça réduit le pouvoir des Etats en diminuant l'argent à leur disposition pour laisser des privés faire ce qu'ils jugent être durable puisque, quand on fait du placement durable, on favorise forcément telle ou telle politique écologique, d'autre part parce que ça se fait avec des partenaires extrêmement discutables.

Si je prends par exemple BlackRock, une entreprise spécialisée notamment dans la gestion de hedge funds, qui est donc extrêmement dangereuse pour l'économie mondiale de par ses pratiques, elle est en train de participer au démantèlement du système de retraite français et de faire un certain nombre d'actions on ne peut moins éthiques. Cette organisation est un partenaire de SFG, qui encourage donc les gens à investir chez eux pour faire du durable.

De la même manière, SFG compte comme partenaires les banques. On peut trouver UBS, Crédit Suisse, BNP Paribas, Crédit Agricole, qui sont toutes connues pour leur grand engagement écologique – c'est ironique bien sûr – tel qu'il est régulièrement rapporté par les associations écologistes, qui rappellent les dégâts qu'elles font concrètement. On voit ce que sont ces engagements... D'un côté ces banques-là participent directement à l'augmentation des émissions carbone – je dis bien l'augmentation –, de l'autre côté elles se font une belle image en trouvant de nouveaux clients par le biais de plateformes qui participent prétendument au développement durable. Quel est le bilan écologique de ce genre d'activité? C'est une bonne question, alors je me demande si on peut se permettre de soutenir de telles démarches.

Il faut d'ailleurs savoir que l'essentiel du revenu de cette organisation est consacré aux frais de fonctionnement, c'est-à-dire qu'on a entre 80 et 90% du budget pour les salaires et les frais courants et 15% au maximum pour des activités concrètes. Est-ce que ces 50 000 francs sont bien dépensés? Est-ce que c'est vraiment utile de soutenir de manière aussi importante un projet de ce type? Est-ce que la finance durable est vraiment une politique qui a du sens, qui a de l'avenir? Est-ce que c'est vraiment ce qu'on veut?

Ou bien veut-on plutôt demander des engagements réels aux institutions qui ne respectent pas du tout l'environnement, leur imposer des règles, voire des punitions quand c'est nécessaire, des institutions qui font des dégâts partout, qui ne respectent pas les droits humains et que l'on continuerait de soutenir par ce biais-là? C'est un

choix politique, mais il ne me semble pas normal de faire passer ce genre de texte comme ça sans justification réelle. Franchement, j'ai un sérieux problème avec ce type d'approche écologique qui n'a finalement d'écologique que la bienveillance des personnes qui placeraient leur argent. Ça me semble franchement léger.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, maire.** M<sup>me</sup> Ecuyer a posé des questions pertinentes: est-ce que c'est le type de finance que nous voulons soutenir? Est-ce que ça a un sens? Quel est le projet politique?...

Est-ce que c'est le type de finance que nous voulons soutenir? Indubitablement oui. Est-ce que ça a un sens? Il est énorme pour Genève, qui est quand même une place financière importante qui tire une grande partie de ses revenus, de sa richesse de ce secteur-là, celui de la banque, de la finance. Est-ce qu'on doit continuer, en tant que Ville de Genève, à soutenir cette association? Oui.

Que propose l'association SFG? En tout cas, pour bien les connaître, je ne reconnais absolument pas le projet de l'association dans ce que M<sup>me</sup> Ecuyer a décrit, puisque c'est le Conseil administratif, je vous le rappelle, qui a introduit cette subvention – je crois que c'était dans le budget de l'année passée. Cette association propose le développement d'une finance dans un monde certes capitaliste où l'on place de l'argent dans des entreprises et où l'on perçoit ou non des profits à la fin de l'année.

Cela concerne toute une série d'acteurs. Parmi les acteurs les plus importants, il y a notamment les institutionnels. C'est par exemple CAP Prévoyance, la Fondation de prévoyance intercommunale de droit public de la Ville de Genève, des Services industriels de Genève et des communes genevoises affiliées, ainsi que d'autres employeurs affiliés conventionnellement. Ensemble à gauche avait déposé un amendement sur CAP Prévoyance en lien avec la petite enfance. Quand on est une caisse de pension, quand on doit verser des rentes aux pensionnés, on a plusieurs moyens à disposition. On peut premièrement placer de l'argent dans l'immobilier puis utiliser l'argent des loyers perçus pour verser les rentes. Une autre partie de l'argent vient des obligations et des actions.

A partir de là, une caisse de pension comme la nôtre, CAP Prévoyance, doit avoir le choix. Elle doit avoir le choix des entreprises et du type d'économie qu'elle va soutenir. Lorsque M<sup>me</sup> Ecuyer nous dit que c'est une façon comme une autre d'entretenir le système, moi je dirais non. Ce n'est pas une façon comme une autre d'entretenir le système. Vous pouvez décider que vous soutenez une entreprise qui fait de l'armement ou qui fait travailler des enfants à partir de 9 ans dans des conditions qui ne respectent ni les critères minimaux des conditions sociales ni l'environnement. Et vous pouvez décider de soutenir une entreprise qui fait tout le contraire.

Le choix de la Ville de Genève comme acteur institutionnel, c'est au contraire de développer une économie qui est respectueuse à la fois des conditions sociales et de l'environnement. Ça passe par les marchés financiers, ça passe par un placement de l'argent des institutionnels pour verser les rentes du deuxième pilier dans des entreprises qui ont une conscience sociale et environnementale. Je pense donc que le fait de voir le monde économique ou le monde de l'entreprise comme étant totalement noir, où tout le monde exploite tout le monde et où on n'a en définitive aucune autre solution que de se retirer du marché, est une vision limitative de la réalité dans laquelle on vit.

Je pense au contraire qu'on peut tout à fait promouvoir un autre type d'entreprise, un autre type d'économie. On le voit aussi en Ville de Genève, lorsque nous faisons des emprunts, nous empruntons dans des institutions, et des institutions bien gérées où l'argent que nous empruntons ne provient pas de n'importe quelle activité économique. C'est pourquoi les 50 000 francs qui figurent au budget pour cette association, qui est une plateforme entre les différents acteurs financiers et qui est importante pour une place financière comme Genève, sont très bien investis.

Le Conseil administratif ne vous a pas proposé d'augmentation de cette subvention, mais je pense qu'à partir du projet de budget 2021 le Conseil municipal serait bien intentionné s'il commençait à mieux connaître cette institution, à mieux comprendre le secteur de la banque, de la finance et s'il pouvait avoir une perception un peu moins manichéenne entre les gentils d'un côté et les méchants de l'autre, car la réalité est beaucoup plus grise. En tout cas pour nous qui sommes des décideurs politiques, elle devrait servir à promouvoir un autre type d'économie, y compris d'autres types de placements financiers, ceux qui respectent des critères sociaux et environnementaux. Je demande donc au Conseil municipal de ne pas couper ces 50 000 francs.

**M<sup>me</sup> Maria Vittoria Romano** (S). Je n'entrerai pas en tant que socialiste sur le bien-fondé de la finance durable, car nous pourrions discuter tout l'après-midi là-dessus. Peut-être faudrait-il aussi que nous fassions notre mea culpa si une majorité se dégageait pour supprimer ces 50 000 francs, même si je ne le pense pas. Cela étant, j'aimerais quand même relever que personne n'avait posé de questions l'année dernière quand M<sup>me</sup> la magistrate avait proposé ces 50 000 francs. C'était passé en commission des finances, c'était passé ici en séance plénière; nous avons voté cette subvention sans nous soucier vraiment de ce qu'il y avait derrière. Un amendement a été déposé ce matin, tout d'un coup c'est la grosse réflexion sur le développement durable...

On peut se demander si cette association, créée en 2008 – ça fait donc quand même quelques années qu'elle existe –, a vraiment besoin de ces 50 000 francs de

la Ville de Genève. On peut se poser la question effectivement. Mais pour ça, il faut avoir les conditions pour se la poser. Je ne pense pas qu'on les ait aujourd'hui.

Le Parti socialiste vous propose d'inviter la directrice de cette association à la commission des finances, puisque, quand on reçoit de l'argent public, il faut aussi rendre des comptes. On pourra interviewer cette personne ou les personnes qui seront auditionnées et savoir comment ils ont utilisé l'argent. En l'occurrence, c'est de l'argent qui est utilisé pour du fonctionnement, c'est quand même très atypique, il faut le dire. Là-dessus, nous rejoignons M<sup>me</sup> Ecuyer. Moi je vous propose d'inviter cette association en commission des finances. Nous les entendrons et nous verrons si l'année prochaine il faut continuer à la soutenir ou pas. Mais aujourd'hui, c'est très prématuré de supprimer ce montant.

**M<sup>me</sup> Alia Chaker Mangeat (PDC).** Je rappelle juste que cette association réunit des professionnels de l'investissement et qu'elle a pour objectif la sensibilisation des acteurs financiers aux solutions d'investissement responsable ainsi que le positionnement de Genève comme le centre d'innovation dans la finance durable. La finance durable, vous le savez, vise à générer un rendement non seulement financier mais aussi écologique et social. Je m'étonne donc qu'Ensemble à gauche s'attaque à cette subvention.

Aujourd'hui la place financière genevoise est importante pour notre économie, puisqu'elle occupe le sixième rang au niveau mondial, le deuxième au niveau suisse après Zurich, et elle est même à la première place en gestion privée. Elle représente aussi un quart du PIB genevois, ce qui est essentiel quand on voit qu'on distribue nos subventions. Alors il faut bien que quelqu'un crée de la richesse! Or, 25% de cette richesse est créée par la place financière genevoise. Et ce sont aussi des employés, puisque 34 000 personnes travaillent à Genève dans ce secteur-là. (*Brouhaha.*) La place financière est confrontée à de nombreux défis. Le secret bancaire, c'est derrière, c'est bien... Il y a également, en raison des taux bas, des pressions sur la marge. Beaucoup de métiers de la banque évoluent aussi... Dans ce contexte très concurrentiel qui est difficile, chaque place financière cherche à se placer comme centre de référence en finance durable. Genève est donc confrontée aussi à cette concurrence, alors c'est aujourd'hui qu'elle doit, de manière forte, se positionner pour asseoir sa crédibilité en la matière.

Les atouts de Genève sont importants. On a les organisations internationales, les fonds privés, et on a bien sûr l'expertise et la qualité des services en matière bancaire, qui sont exceptionnels. Dans ce contexte, c'est vrai, tous les acteurs actifs dans la finance durable doivent être soutenus pour accompagner l'évolution de la place financière. Cette association que nous soutenons a par exemple conduit à établir le Nasdaq des entreprises sociales à Genève, ce qui n'a pas été une mince affaire.

Si nous voulons soutenir l'économie genevoise, si nous voulons accompagner l'évolution de la place financière et si nous souhaitons un monde plus écologique, plus équitable, l'ensemble des acteurs qui œuvrent dans ces domaines doivent être soutenus. Le Parti démocrate-chrétien vous invite donc à refuser cette suppression.

**M. Alfonso Gomez (Ve).** Il s'agit pour cette association de développer une large plateforme qui permette d'avoir une vision globale de ce qu'on appelle la finance durable, tant au niveau juridique, financier que de celui des assurances. Cette association de professionnels de l'investissement a pour objectif de sensibiliser les acteurs financiers aux solutions d'investissements responsables ainsi qu'au positionnement de Genève comme centre d'innovation dans la finance durable. Cette association et ses objectifs sont soutenus par la Chambre de l'économie sociale et solidaire.

Alors c'est quoi la finance durable? Ce sont des investissements qui ciblent par exemple les énergies renouvelables. Ce sont par exemple des investissements qui ciblent des sociétés qui se préoccupent du domaine social. Mais, Mesdames et Messieurs, on ne peut pas demander des investissements en faveur du changement climatique sans tenir compte du monde de la finance privée! Si nous voulons, en tant qu'entité politique publique, que l'Etat investisse, nous devons également accompagner le changement que cela va supposer pour les entreprises privées. Il s'agit donc pour les entités publiques et pour l'Etat d'être aussi un facilitateur et un médiateur pour aider les entreprises dans cette démarche.

Nous, les Vertes et les Verts, sommes contents, même si pour certains ça commence à faire un moment, et l'économie privée a en tout cas été beaucoup plus rapide que certains partis de droite, que les politiques privées et publiques tiennent enfin compte si je puis dire des critères environnementaux et sociaux et même des critères de gouvernance. Finalement, c'est ce que nous demandons avec l'initiative populaire fédérale «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement». C'est bien ce que nous demandons. Nous demandons les uns et les autres que les sociétés prennent leur part de responsabilité dans la transition écologique. Nous demandons qu'on n'investisse pas dans des dictatures, qu'on n'investisse pas dans le nucléaire. Alors comme dans tout cheminement, comme dans tout combat, il y a parfois des domaines où on n'est pas tout à fait d'accord. Il y a des discussions... Mais on sent en tout cas une ouverture dans ce domaine-là, et nous ne pouvons pas faire autrement que de faciliter cette ouverture. C'est la raison pour laquelle, Madame la présidente, les Vertes et les Verts ne soutiendront pas la coupe de la subvention à cette association.

**M<sup>me</sup> Annick Ecuyer** (EàG). J'essaierai d'être brève... J'ai personnellement travaillé dans le développement destiné aux gérants de fortune pour qu'ils aient des outils qui leur permettent d'être plus transparents par rapport à l'Etat, de suivre les changements de règles de la Confédération sur les questions de transparence.

Ces gérants se voulaient avoir une certaine éthique. Il n'empêche que mon salaire passait par Panama... Ce n'était pas super éthique par rapport à la manière dont l'argent parvenait aux salariés. Donc, les questions éthiques, c'est très intéressant, mais certains réflexes restent, c'est pourquoi je pense que demander à ceux qui ont allumé le feu de faire les pompiers, c'est un peu léger.

Concrètement, une bonne partie des banques participantes sont directement responsables des dégâts écologiques. Elles participent directement à faire de la finance anti-durable et continuent sans souci à poser des problèmes partout où elles sont présentes. Donc oui, par rapport à ça, il me semble que le fait qu'on puisse soutenir la finance, aider la finance à se développer dans des contextes où ça lui semble rentable, ça pose un gros problème éthique, un gros problème écologique, et en effet les domaines écologiques sont des secteurs qui commencent à devenir rentables. Oui, effectivement, ça pose des problèmes par rapport à la vision de l'écologie que l'on peut avoir.

Pour donner un exemple, ça peut être très intéressant d'investir dans les éoliennes. En 2015, un scandale s'est fait jour, car la mafia italienne avait utilisé les parcs éoliens pour faire du blanchiment d'argent. C'était une manière très novatrice pour la mafia de développer son activité dans le durable tout en continuant ses activités criminelles. Oui, on doit donner à la finance un certain cadre et faire un certain nombre de choses, on doit faire certaines incitations... Mais actuellement on ne voit que la carotte, jamais le bâton.

La place de Genève est directement responsable du pillage d'une bonne partie de la planète, puisque l'achat-vente de matières premières est une activité importante ici. Or, quand on sait ce que veut dire l'achat-vente de matières premières, on réfléchit à deux fois sur notre rôle écologique au niveau mondial. On ne parle pas de l'économie mais plutôt de la finance, où il y a de sérieux problèmes éthiques de base. Commencer à soutenir des choses comme ça, à dépenser en tant que commune alors que ça devrait être la responsabilité des sociétés concernées, pas la nôtre, ça me semble vraiment léger.

**M<sup>me</sup> Marie Barbey-Chappuis** (PDC). J'aimerais juste réagir aux propos de M<sup>me</sup> Annick Ecuyer, car je constate que l'extrême gauche fustige, diabolise depuis toujours la place financière. C'est regrettable parce que, ce faisant, elle est incapable de réfléchir au rôle que ce secteur économique peut jouer dans la transition écologique.

Le Parti démocrate-chrétien considère que cette finance durable a toute sa place dans une politique environnementale innovante et ambitieuse. M<sup>me</sup> Chaker Mangeat a rappelé tout à l'heure le poids du secteur bancaire en Suisse et à Genève. Je crois que si on veut réussir cette transition écologique, on doit le faire aussi avec le secteur bancaire. Les investissements, le volume des placements durables en Suisse a connu une croissance spectaculaire en 2018, de plus de 80%, et Genève a été le premier canton à émettre des obligations vertes, des *green bonds*. Il y a donc vraiment une formidable opportunité d'avoir des placements plus éthiques, plus responsables. Je regrette ce discours habituel de l'extrême gauche qui n'est vraiment pas tourné vers l'avenir.

*Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est refusé par 64 non contre 8 oui (2 abstentions).*

**La présidente.** Nous sommes saisis d'une motion d'ordre du Parti libéral-radical, du Mouvement citoyens genevois, de l'Union démocratique du centre et du Parti démocrate-chrétien qui demande le débat accéléré pour le deuxième et le troisième débat, ce qui signifie un intervenant par groupe pendant dix minutes au maximum par amendement.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 62 oui contre 10 non (1 abstention).**

**La présidente.** Nous poursuivons nos travaux sur cette base. Nous ferons une pause dans un quart d'heure, à 16 h 15, et nous reprendrons à 16 h 30. Nous pouvons traiter encore l'amendement 9.

*Département des finances et du logement.*

*Page 3, Service 1400, Agenda 21 – Ville durable,*

*politique publique 57, Aide sociale et domaine de l'asile,*

*groupe de comptes 36, Charges de transfert (nouveau fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s).*

**La présidente.** Dès lors que l'amendement 1 a été refusé hier, il est redéposé sous le numéro 9. Cela concerne la suppression de la subvention à la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA). (*Exclamation.*) Il demande la diminution non pas de 100 000 francs mais de 50 000 francs de la ligne dédiée au GESDA. Ce sont les Verts qui redéposent cet amendement...

(*Remarque.*) Vous me dites si vous redéposez ou pas... Mais c'est à vous de causer, car vous l'avez déposé, cet amendement! Monsieur Omar Azzabi, vous avez la parole.

**M. Omar Azzabi** (Ve). Merci, Madame la présidente. Les Verts redéposent cet amendement... (*remarque*), et les Vertes, pardon... parce qu'il est directement lié, puisqu'il faut compenser, à l'amendement 9 bis qui concerne un nouveau fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s.

Pour faire écho au conseil de mode du Mouvement citoyens genevois, j'aimerais dire que quand on lutte contre les discriminations, on ne déshabille personne. Bien au contraire. On habille autant Jacques, Myriam que Mohammed ou Linda. Ainsi, en soutenant la CICAD, qui fait un vrai travail reconnu de toutes et de tous dédié particulièrement à l'antisémitisme, il est primordial de soutenir avec le même niveau d'effort les autres associations qui se focalisent sur les luttes contre les racismes.

Ce fonds, Mesdames et Messieurs, vient répondre à la motion M-1446 acceptée par ce plénum en octobre dernier et intitulée «Pour une réponse aux besoins dans la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s en Ville de Genève» (*Brouhaha.*)

Je ne reviendrai pas sur l'urgence de la situation sur le racisme anti-Noir.e.s en Suisse et plus particulièrement à Genève... (*Brouhaha.*) J'ai du mal, Madame la présidente, je m'excuse...

**La présidente.** Vous voulez bien écouter M. Azzabi, s'il vous plaît... (*Brouhaha.*) Si, parce qu'on va devoir sans arrêt interrompre, sinon... Il y a un bruit de fond, vous ne vous rendez pas compte. On commence à fatiguer, mais tout de même, je vous en prie, veuillez parler plus doucement et plus discrètement aussi. Poursuivez, Monsieur le conseiller municipal Verte... (*sic*).

*M. Omar Azzabi.* La moitié des cas dénoncés en 2018 au Centre-écoute contre le racisme est liée au racisme anti-Noir.e.s. La grande majorité de ces cas concernent qui plus est des Suisses et des Suissesses. Autant dire qu'il est très important, dans une ville comme Genève qui compte, je le rappelle, quelque 40% d'étrangers et où la moitié des 60% de Suisses possèdent au minimum un passeport étranger, de renforcer la lutte contre les discriminations quelles qu'elles soient. Au total ce sont près de 70% des habitants de notre canton qui ont des racines étrangères.

Rien qu'à ce titre, la Ville de Genève doit se positionner en pole position nationale dans la lutte contre le racisme. Il y va de notre vivre-ensemble et du respect de nos lois, notamment de la Constitution et du Code pénal, doit-on le rappeler. Le besoin d'une politique publique particulière pour lutter contre ce phénomène a été démontré non seulement par le Service de lutte contre le racisme de la Confédération mais aussi par le Bureau de l'intégration des étrangers du canton de Genève.

A la suite de nos discussions et de notre vote de la motion M-1446, des associations se sont mobilisées pour attirer l'attention du Conseil administratif et plus particulièrement du Service Agenda 21 – Ville durable. Ainsi, le Collectif Afro-Swiss, le Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (CRAN) sont à ce jour les deux organisations actives à Genève entièrement dédiées à cette lutte.

D'autres organisations genevoises telles que l'Université populaire africaine (UPAF), le collectif «Faites des vagues», le collectif Outrages, l'Organisation des jeunes Erythréens en Suisse ou encore le collectif Sans retour se mobilisent également contre le racisme anti-Noir.e.s dans le cadre de leurs activités contre les discriminations et pour les droits humains.

Si nous subventionnons aujourd'hui les organisations de la société civile luttant contre les discriminations à hauteur de 50 000 francs, il convient de faire de même pour répondre à la première population victime de racisme dans notre pays. Pour toutes ces raisons, les Vertes (*sic*) vous demanderont de soutenir cette nouvelle subvention qui fera honneur à l'importance que nous accordons aux associations travaillant sur le racisme anti-Noir.e.s à Genève.

**La présidente.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. La parole est à M<sup>me</sup> Annick Ecuyer. (*Exclamations.*)

**M<sup>me</sup> Annick Ecuyer** (EàG). Je ne vois pas le problème... Mais merci, Madame la présidente.

Effectivement, pour confirmer le vote de la motion M-1446 lors de la session précédente du parlement concernant la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s, il est extrêmement important de soutenir cette demande de subvention, d'autant que cela concerne une réalité de groupe sur des projets concrets, sur des choses effectives auxquelles la Ville de Genève participera.

C'est important parce qu'on a une richesse culturelle extrêmement grande à Genève. Notre ville connaît de fait un brassage de population extrêmement fort,

avec des populations d'origines diverses. La Suisse elle-même est extrêmement diverse, alors elle devrait tenir compte de ça dans ses politiques de lutte contre le racisme. On suppose d'ailleurs souvent que les personnes racisées viennent d'ailleurs, alors qu'il y a beaucoup de personnes natives, qui sont originaires de Suisse. Il n'y a pas de raison de ne pas traiter les violences qu'elles subissent pour leur seule apparence ou supposée origine.

Le racisme anti-Noir.e.s est une réalité qui reste encore bien présente et qui s'étend dans tout l'Occident. Elle se développe dans tous les pays où l'extrême droite est très forte, que ce soit aux Etats-Unis, en Europe, en France et en Suisse, et il est vraiment nécessaire de lutter contre ça, sachant qu'il y a des organisations qui existent, qui sont spécialisées sur ces questions, qui connaissent les thématiques et qui peuvent traiter correctement le sujet. Ça nous semble extrêmement important de soutenir cette proposition.

**M. Emmanuel Deonna** (S). La motion M-1446 «Pour une réponse aux besoins dans la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s en Ville de Genève» a récemment été renvoyée par le Conseil municipal au Conseil administratif. Inscrite au budget 2020, cette subvention pour un fonds de prévention et de lutte contre le racisme anti-Noir.e.s en est le prolongement logique.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la Suisse a signé et ratifié différents traités internationaux qui concernent le profilage racial. Pour rappel, l'interdiction de la discrimination raciale est stipulée par la Convention européenne des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que par la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

En Suisse, la norme pénale contre la discrimination raciale, l'article 261bis du Code pénal punit les actes racistes qui consistent à nier publiquement de manière explicite ou implicite le droit à l'égalité de certains individus en raison de la couleur de leur peau, de leur origine ethnique ou de leur religion. Cependant, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, le Service de lutte contre le racisme, la Commission fédérale contre le racisme, le Centre-écoute contre le racisme du canton de Genève, le réseau Regards chargé de l'évaluation périodique indépendante des droits fondamentaux, toutes ces institutions s'accordent sur un même constat: il y a une recrudescence très inquiétante des actes de racisme en Suisse, et cela engendre une vraie souffrance au sein des communautés de personnes de couleur. La prévention et la répression des actes de racisme contre les personnes de couleur est donc une nécessité qui ne fait aucun doute.

Comme l'a rappelé mon collègue Omar Azzabi des Verts, le canton de Genève comprend actuellement de nombreuses associations actives dans le cadre

de la prévention et de la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s. Il y a le Collectif Afro-Swiss et le CRAN. Ce sont deux organisations actives à Genève qui se dédient entièrement à cette lutte. Mais il y a aussi d'autres organisations actives à Genève, telles que l'UPAF, le collectif «Faites des vagues», le collectif Outrages, l'Organisation des jeunes Erythréens en Suisse ou encore le collectif Sans retour. Elles agissent aussi de manière énergique contre le racisme anti-Noir.e.s dans le cadre de leurs activités contre les discriminations et pour les droits humains.

Via cette subvention, la Ville de Genève dispose d'acteurs clairement identifiés, qui font un travail sérieux et qu'elle pourra consulter. De la même manière, ces acteurs pourront disposer avec ces fonds d'une vraie marge de manœuvre pour effectuer ce qui doit l'être pour la prévention et la lutte contre le profilage racial et le racisme anti-Noir.e.s.

**M. Pierre Scherb** (UDC). J'aimerais juste revenir sur les propos de mon préopinant, qui a mentionné à juste titre que le Conseil municipal venait de voter et de renvoyer la motion M-1446 contre le racisme anti-Noir.e.s au Conseil administratif. La suite logique de cette démarche, ce n'est pas cet amendement, c'est d'attendre la réaction du Conseil administratif. L'Union démocratique du centre refusera cet amendement comme tous les autres.

**La présidente.** L'amendement 9 est retiré. Nous votons uniquement sur l'amendement 9 bis, la nouvelle subvention de 50 000 francs destinée au fonds pour la prévention et la lutte contre le racisme anti-Noir.e.s.

Mis aux voix, l'amendement ci-dessus est accepté par 40 oui contre 34 non. (*Applaudissements.*)

**5. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

**6. Interpellations.**

Néant.

**7. Questions écrites.**

Néant.

**La présidente.** Je lève la séance. Messieurs Nicolas Ramseier et Jacques Pagan, allez tous les deux, le plus jeune de nos conseillers municipaux et notre aîné, peut-être pour la dernière fois dans ce parlement, casser la marmite (*ndlr: de l'Escalade*) qui se trouve dans le hall. Nous reprendrons à 16 h 30.

Séance levée à 16 h 15.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	3318
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	3318
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	3318
4. Rapports de majorité et de minorité de la commission des finances et des commissions spécialisées chargées d'examiner le projet de budget 2020 (PR-1380 A/B/C). Suite du deuxième débat . . . . .	3318
5. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	3356
6. Interpellations . . . . .	3356
7. Questions écrites . . . . .	3356

La secrétaire administrative du Conseil municipal:  
*Marie-Christine Cabussat*